

République Française
Liberté - Egalité – Fraternité

ANNONCE

NOMINATION DES MEMBRES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La commune de Pierrefeu-du-Var, dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS, lance un appel à candidature pour les représentants des quatre catégories d'associations suivantes :

En application du code de l'action sociale et des familles, les associations qui œuvrent dans les domaines :

- des affaires familiales (UDAF)
- des retraités et des personnes âgées
- des personnes handicapées
- de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

Les associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant à Monsieur le Maire une liste comportant au moins trois personnes.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;
- qui ne sont pas membres du Conseil Municipal ;

La liste des personnes présentées par les associations concernées devra parvenir à Monsieur le Maire, au plus tard le **07 avril 2026**, sous pli recommandé, avec accusé de réception ou être remise au service du CCAS, contre accusé de réception.

Pour chaque candidat il devra être mentionné :

- les noms, prénoms, adresse, âge, numéros de téléphone et la fonction exercée dans l'association. Ces éléments devront être accompagnés des statuts de l'association.

Les candidats devront être certifiés par le président ou toute personne habilitée.

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 20 mars 2026

